
Adresse de la société populaire de Nancy (Meurthe-et-Moselle) qui rend hommage aux travaux de la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 14 messidor an II (2 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Nancy (Meurthe-et-Moselle) qui rend hommage aux travaux de la Convention et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 14 messidor an II (2 juillet 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) pp. 332-333;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25658_t1_0332_0000_18

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Puisse, l'être suprême, citoyens représentants, renouveler vos jours assés longtems pour que vous puissés finir le grand œuvre, que vous avés commencés, et bientôt le peuple français jouïra du bonheur que vous lui préparés par vos glorieux travaux; tels sont les vœux de la Societé. S. et F.

Vive la Republique, vive la Montagne et vivent les sans culottes!»

GIRARD (*presid.*), PETITJEAN (*Secret.*), GUILLERMIN (*secret.*).

7

La commission des administrations civiles, police et tribunaux, transmet à la Convention la demande du département des Landes en remboursement des dépenses avancées par les receveurs des districts de son ressort pour le déplacement de la force armée en 1791 et 1792, lors des insurrections des différentes communes.

Renvoi au comité des finances (1).

8

Le comité révolutionnaire de Macon (2) a découvert dans une cache murée, chez la femme Tonduté, qui a deux fils émigrés, 48 marcs d'argenterie, des linges et effets précieux, et une correspondance contre-révolutionnaire. Il félicite la Convention sur le décret qui proclame l'existence de l'Être-Suprême.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Le comité révolutionnaire de Macon instruit l'assemblée qu'il vient de découvrir... (4). Les effets, enfouis nonostant les décrets existans, appartenoient à des hommes supects; ils ont été mis en état d'arrestation. L'un d'eux même, convaincu d'émigration, vient d'être guillotiné. — Renvoyé au comité de sûreté générale (5)].

9

La société populaire de Riberac (6) a frémé d'horreur et d'indignation à la nouvelle des attentats commis sur les représentans du peuple: chacun de ses membres seroit un nouveau Geoffroi. Restez à votre poste, dit-elle, les républicains le demandent, la patrie l'exige; elle tient le burin qui doit graver au temple de mémoire vos vertus, notre reconnaissance

et celle de la postérité la plus reculée. Elle fait l'énumération des dons considérables qu'elle a faits depuis le 5 nivôse.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Dons de plusieurs communes du distr.] (2).

1448 liv. en assignats, 276 liv. en numéraire, 34 jetons en argent, 2 paires de boucles d'argent, 3 marcs 3 onces 2 gros d'argent, 3 aunes et demie de drap bleu, 3 cachets d'argent, 3 croix dites de Saint Louis, 2583 chemises, 331 paires de bas, 13 nappes, 44 serviettes, 1 giberne, 15 paires de guêtres, 136 linceuls, 14 habits, 18 vestes et 11 culottes d'uniforme, 5 calçons (*sic*), 3 pantalons, 1 bonnet, 1 épaulette en argent, 1 chapeau, 2 sacs, 98 aunes de toile, 15 livres de chanvre, 195 livres de plomb, 1 couverture et 3 ballots de charpie.

10

L'agent national du district de Neuville, département du Loiret, écrit à la Convention que des biens provenans de deux émigrés, estimés 23,570 livres, ont été vendus 56,775 liv.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (3).

11

La société populaire de Nancy (4) admire les travaux de la Convention. Les malheureux que vous soulagez, dit-elle, voudroient vous faire entendre leurs bénédictions; leurs voix ne pouvant vous atteindre, nous sommes les interprètes de leurs cœurs. Grace à la sagesse de vos lois, ajoute t-elle, vous opérerez dans les mœurs la même révolution que dans le gouvernement: vous aurez détruit le vice aussi bien que la tyrannie, et vous nous rendrez en même-temps à la liberté et à la vertu.

Mention honorable et insertion au bulletin (5).

[Nancy, 3 prair. II] (6).

« Citoyens représentants

A la lecture de votre decret du 22 floreal, sur l'abolition de la mendicité, et sur les secours à accorder aux cultivateurs viellards ou infirmes, la société populaire de Nancy n'a pu retenir les transports de sa joie, et elle les a exprimé par les applaudissemens les plus prononcés; à la vûe d'une loi aussi bienfaisante, ses sentimens de reconnoissance, et de satisfaction, sont trop vifs pour être concentrés

(1) P.V., XL, 337.

(2) Saône-et-Loire.

(3) P.V., XL, 338. Bⁱⁿ, 16 mess. (suppl^t); M.U., XLI, 232; *Audit. nat.*, n° 651.

(4) M.U., XLI, 232.

(5) J. Sablier, n° 1413; J. Fr., n° 646 (« Renvoyé au comité des domaines nationaux »).

(6) Dordogne.

(1) P.V., XL, 338. Bⁱⁿ, 17 mess. (2° suppl^t).

(2) Bⁱⁿ, 16 mess. (suppl^t).

(3) P.V., XL, 338. Bⁱⁿ, 17 mess. (2° suppl^t); J. Sablier, n° 1413; M.U., XLI, 233.

(4) Meurthe-et-Moselle.

(5) P.V., XL, 338. Bⁱⁿ, 17 mess. (2° suppl^t).

(6) C 309, pl. 1206, p. 24 (Sté des amis de la liberté et de l'égalité établie à Nancy le 1^{er} décembre 1789).

dans son sein; nos cours sont des bornes trop étroites, pour contenir les élans du plaisir que vous nous avez fait garder et c'est pour eux un besoin de se répandre au dehors.

Les ames sensibles ont trop longtems gemi, de voir l'honorable et industrieux cultivateur, avili et repoussé dans sa viellesse, par les ingrats que ses mains avaient nourris; ces tems affreux ne sont plus, ou un danseur ou un joueur de flûte, excitoient l'admiration publique et regorgoient de biens, pendant que l'habitants des campagnes, qui par ses travaux et ses sueurs, partage avec la divinité même le miracle de la reproduction étoit dévoué au mépris et à l'indigence.

Croiroit on que ces êtres respectables, auxquels l'auteur de la nature a confié ses secrets, et ouvert ses tresors, pourra-t-on croire (disions nous) que lorsque les glaces de l'age avoient affoibli leurs organes, ils avoient pû manquer du pain même que leurs travaux avoient produits? Non: vôtre decret vâ passer l'éponge sur ces siecles d'horreur, ou la considération ne se livroit que dans la balance du crime, et ou l'on rougissoit du nom même de la vertu. Vos loix et vos exemples vont donner la première impulsion aux bonnes mœurs; nous les transmettrons à la posterité, et elles prendrons des racines si profondes, que nos arrières-neveux ne croirons pas même à l'existence de ces siècles corrompûs dont nous avons été si longtems victimes, et dont grâces à vous nous sortons en ce moment.

Nous allons honorer le malheur; mais non, ce mot ne convient plus; quand un de nos freres se trouvera dans la peine, nous la diminuerons tellement en la partageant tous, qu'elle disparaîtra tout à fait, et qu'il ne sera plus malheureux.

Nous allons aussi rayer de nôtre langue, ces expressions avilissantes, de pauvreté et d'indigence, qui avoient attiré sur leurs victimes le mépris qu'on ne devoit qu'aux vices, les français ne manqueront plus de rien, il n'en est aucun, qui ne soit disposé de partager avec ses semblables, ce qui pourra servir à sa subsistance, et ce sera pour luy un jour de fête, lorsqu'il en trouvera l'occasion.

Il n'y aura plus d'egoistes, et vous avez tellement détruit les anciennes idées, que les épicuriens même, vont placer la volupté suprême dans l'exercice de la vertu.

Nous ne craignons plus les rides de la viellesse, qui désormais va être honorée, le respect et la considération publique dedommageant les vieillards de la perte de leurs forces et de l'altération de leurs organes; ils descendront paisiblement dans la tombe, et leurs derniers moments n'étant plus empoisonnés, par les dégoûts et le mépris qu'on avoit pour leur age ils ne seront plus dans le cas de soupirer après le terme de leur carrière qui doit les délivrer de leurs maux.

Nous nous retrouvons aux beaux siècles de Lacédémone, qui avoit la plus profonde veneration pour la viellesse, on connoît ce trait qui carathérise cette république; à l'assemblée des jeux olympiques, un viellard arrivé trop tard ne trouvoit plus de place, il parcouroit vainement celles ou étoient des atheniens, des thébains et d'autres peuples de la Grèce sans que personne se dérangeât, arrivé au lieu ou se

trouvoient des spartiates, ils se leverent tous spontanément et se disputèrent l'honneur de luy ceder leurs places, aussi cette république fondée sur la vertu, à produit des Leonidas, des Agésilas et ses cytoyens étoient autant de héros.

Honneur à vous cytoyens representants; nos cœurs ne seront plus déchirés, par le spectacle de l'humanité souffrante, nous ne serons plus révoltés, à l'aspect de l'humiliation, ou l'énorme disproportion des fortunes, avoit jettés nos freres[,] ils ne seront plus obligés de ne devoir leur existence qu'à la pitié de leurs semblables, qui leurs vendoient bien cher leurs foibles secours, par la dureté dont ils accompagnoient leurs aumônes; il ny aura plus de pauvres dans la République, il est vrai qu'on ne verra plus ce que jadis on appelloit des riches; ce titre ne se donnoit qu'à ceux qui poscedoient de l'or ou d'immenses domaines; mais nous ne regrettons pas ces thrésors, et des républicains seront toujours assez riches quand ils seront vertueux.

Recevez donc nos felicitations; nous voudrions vous faire entendre les benedictions des malheureux que vous soulagés, mais leurs voix ne pouvant en ce moment penetrer jusques a vous, nous sommes les interprètes de leurs cœurs.

Grâces à la sagesse de vos loix, vous allez operer dans les mœurs, la même révolution que dans les gouvernements, vous avez détruit le vice aussi bien que la tyrannie et vous nous rendez en même tems à la liberté et à la vertu ».

PHILIP (*secrét.*) [et 3 signatures illisibles].

12

« La société de Germersheim chante les victoires de l'armée du Rhin: elle a celebré, avec les troupes qui composent le camp et la garnison, la fête consacrée à l'Être-Suprême. L'esclave dans son avilissement, dit-elle, lui demande des tyrans, le tyran des esclaves, l'avare des richesses, et l'ambitieux des honneurs; mais nous, qui ne connoissons de bonheur que dans la vertu et la liberté, nous lui avons demandé le règne de la vertu et l'affranchissement du monde.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Germersheim, 23 prair. II*] (2).

« Citoyens représentants

Le courage et la discipline des républicains de l'armée du Rhin vous sont connus. Vous les avez admiré dans leurs revers et dans leurs succès: votre reconnaissance et celle de la France entière consacrée par un décret solennel, leur a dicté ce qu'ils ont encore a faire, et ce que vous devez attendre d'eux. Sachez, citoyens représentants, qu'ils ont de nouveaux droits a votre estime; sachez qu'aux vertus qui sauvent la liberté, ils joignent aussi celles qui

(1) P.V., XL, 339. B⁴, 17 mess.; *Mon.*, XXI, 148; *J. Paris*, n° 553.

(2) C 309, pl. 1206, p. 25.